

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
PO Box 1408, Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3C 2Z1
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
PO Box 1408, Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3C 2Z1

Title - Sujet Glassware Washer	
Solicitation No. - N° de l'invitation 6D063-132292/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client PHAC	Date 2013-10-09
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-016-8640	
File No. - N° de dossier WPG-3-36093 (016)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-15	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hall, Marlene	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg016
Telephone No. - N° de téléphone (204) 984-6423 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La **modification n° 2** est apportée pour modifier l'invitation à soumissionner **6D063-132292/A** comme suit :

**LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSION EST REVISÉ À :
02:00 pm le 2013-11-15**

1) PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

6. Visite obligatoire des lieux

Supprimer : Au complet

Insérer : Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux, qui aura lieu le *mardi, 29 octobre 2013, à 1000 A.M., Winnipeg (Manitoba)*. **Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard un (1) jour(s) avant la visite prévue pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite.**

Autorité contractante : Marlene Hall
Courriel: marlene.hall@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Les soumissionnaires devront signer une formule de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera jugée irrecevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

2) ANNEXE A - BESOIN

Supprimer : Cette exigence comprend l'enlèvement de trois (3) anciens lave-verreries avant la pose des nouveaux lave-verreries.

Insérer : Cette exigence comprend le démontage de trois (3) lave-verreries existants avant la pose de nouveaux lave-verreries.

3) ANNEXE A - Matrice de conformité – Exigences obligatoires

Supprimer : Au complet

Insérer : La matrice de conformité - exigences obligatoires suivante

	<p><u>La spécification obligatoire doit être remplie et présentée pour que votre soumission soit considérée recevable et qu'elle ne soit pas mise de côté définitivement.</u></p> <p>1. Les soumissionnaires doivent indiquer s'ils respectent (OUI) ou non (NON) chacune des spécifications.</p> <p>2. Les soumissionnaires doivent indiquer où dans la soumission technique se trouve la spécification technique.</p> <p>Aux endroits où vous avez indiqué qu'il y a conformité, veuillez indiquer la spécification offerte qui satisfait ou dépasse l'exigence et faites un renvoi à l'endroit où se trouve la documentation à l'appui dans votre proposition. S'il n'y a pas assez d'espace dans le tableau, assignez le numéro SIR (Supplementary Information Reference) et fournissez les détails appropriés sur une page distincte dans votre proposition. Où la documentation à l'appui publiée n'est pas disponible sous la forme de brochures, de feuilles de données techniques, etc., indiquez dans le tableau « certification par signature ».</p> <p>ON DEMANDE aux soumissionnaires de fournir le NUMÉRO DE MODÈLE offert :</p> <p>_____</p>		
	<p>Remarque : Tous les travaux et les matériaux spécifiés ici doivent respecter et maintenir les approbations et les certifications provinciales et canadiennes minimales comme applicable par les normes de l'industrie.</p>		
<p>Article</p>		<p>Réponse du soumissionnaire : Indiquer comment il respecte les spécifications indiquées ci-dessous/faire un renvoi précisant où cette spécification technique est indiquée dans sa documentation de soumission</p>	<p>Conformité : (Oui/Non)</p>
<p>1.</p>	<p>EXIGENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unités chauffées à la vapeur • Fixation sur le plancher • Deux portes • Rondelles à être encastrés dans un mur 		
<p>2.</p>	<p>CERTIFICATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • DOIT ÊTRE APPROUVÉ PAR LA CSA ou l'UL(c) 		

3.	DIMENSIONS		
3.a	<ul style="list-style-type: none"> La taille de la chambre interne doit être d'au moins 12 pi³. 		
3.b	<ul style="list-style-type: none"> Dégagements maximaux disponibles pour les deux lave-verreries : 137 po de LARG. x 84 po de HAUT. (hauteur du plafond). 		
4.	CARACTÉRISTIQUES NÉCESSAIRES		
4.a	<ul style="list-style-type: none"> Deux portes verticales commandées non manuellement avec inter-verrouillage pour éviter la contamination croisée. 		
4.b	<ul style="list-style-type: none"> Panoplie de paniers et de collecteurs interchangeable pour assurer une couverture correcte pour tous les types de verrerie. 		
4.c	<ul style="list-style-type: none"> Trois raccords de collecteur et un minimum de 1 bras de pulvérisation rotatif suspendus à partir du sommet. 		
4.d	<ul style="list-style-type: none"> Capable de traiter des charges sur deux niveaux. 		
4.e	<ul style="list-style-type: none"> Température d'eau recirculée garantie d'être maintenue pendant le cycle de lavage et de rinçage recirculé. Le cycle débute seulement lorsque la température de l'eau recirculée atteint le point de réglage. 		
4.f	<ul style="list-style-type: none"> Pompes péristaltiques réglables pour distribuer automatiquement une quantité sélectionnée de détergent et de produits chimiques. 		
4.g	<ul style="list-style-type: none"> Écran pour débris amovible. 		
4.h	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques de sécurité : Les portes doivent être munies d'un ou de plusieurs capteurs de sécurité pour ouvrir automatiquement la porte si une obstruction est détectée au niveau de la porte; le cycle ne doit pas débiter si la ou les portes ne sont pas entièrement fermées. Le lave-verrerie doit s'arrêter si la porte est ouverte pendant un cycle. 		
4.i	<ul style="list-style-type: none"> Système de commande : Système de commande basé sur micro-ordinateur qui surveille et commande automatiquement la fonction et toutes les opérations de traitement. Capable d'effectuer un cycle typique (comme montré à la section 6) avec au moins 5 cycles programmables (temps variables pour chaque étape). 		

4.j	<ul style="list-style-type: none"> Batterie interne : Faire une copie de sauvegarde de toutes les données de mémoire de cycle. En cas de panne de courant pendant un cycle, la batterie permet de compléter le cycle. 		
4.k	<ul style="list-style-type: none"> Ancrage sismique 		
4.l	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 2 pompes de distribution 		
4.m	<p><u>OPTION SOUHAITABLE – pas une exigence obligatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Imprimante intégrée : fournir un registre des données de cycle. 		
5.	EXIGENCE DE CONSTRUCTION DU LAVE-VERRE		
5.a	<ul style="list-style-type: none"> Chambre de lavage et puisard de chambre : construction soudée en acier inoxydable en une pièce lisse et polie. 		
5.b	<ul style="list-style-type: none"> Porte de chambre : porte de visualisation pleine grandeur à coulissement vertical non manuel faite de verre de sécurité trempé avec bord en acier inoxydable. 		
5.c	<ul style="list-style-type: none"> Les portes doivent être munies d'un joint d'étanchéité comprimé pour empêcher les fuites d'air et d'eau. 		
5.d	<ul style="list-style-type: none"> La porte du lave-verre doit être munie de matériel pour pouvoir être ouverte manuellement en cas de panne d'électricité ou doit pouvoir être alimentée en électricité en cas de problème (p. ex. alimentation sans coupure). 		
5.e	<ul style="list-style-type: none"> Une pompe à une vitesse sera acceptée bien qu'une pompe à deux vitesses ou à vitesse variable soit souhaitable ou un moyen de contrôler la pression 		
5.f	<ul style="list-style-type: none"> Système d'injection (dans le puisard de la chambre) de produit chimique ou de détergent précis et automatique. 		
5.g	<ul style="list-style-type: none"> L'entretien et le raccordement aux services publics (sommet ou bas) doivent être discutés lors de la visite de site obligatoire. 		
5.h	<ul style="list-style-type: none"> Ventilateur d'échappement : retirer les vapeurs résiduelles de la chambre de lavage 		
5.i	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de rinçage final à l'aide d'eau obtenue par osmose inverse, chauffée et non recirculée 		

5.j	<ul style="list-style-type: none"> Au moins, tablettes universelles amovibles à 3 sections et capacité de nettoyage à 2 niveaux (possibilité de nombreuses configurations de tablettes pour une souplesse maximale pour le traitement de divers articles en verre en même temps) 		
5.k	<p><u>OPTION SOUHAITABLE – pas une exigence obligatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Lumière de chambre intérieure : dans l'enceinte à l'épreuve des explosions et de la vapeur pour éclairer la chambre 		
6.	<p>CYCLE TYPIQUE</p> <p>Doit enlever toutes les particules d'eau de la ville et de détergent qui se trouvent sur la verrerie afin qu'ils ne diminuent pas les performances d'essai.</p>		
6.a	<ul style="list-style-type: none"> Pré-lavage (eau chaude) 		
6.b	<ul style="list-style-type: none"> Lavage à l'aide de détergent (eau chaude) 		
6.c	<ul style="list-style-type: none"> Rinçage 1 (eau chaude) 		
6.d	<ul style="list-style-type: none"> Lavage neutralisant (eau chaude) 		
6.e	<ul style="list-style-type: none"> Rinçage 3 (eau chaude d'au moins 80 °C ou 180 °F) 		
6.f	<ul style="list-style-type: none"> Rinçage 4 (eau obtenue par osmose inverse) 		
6.g	<ul style="list-style-type: none"> Séchage (optionnel) 		
7.	<p>ACCESSOIRES DU LAVE-VERRIERIE</p> <p>À discuter lors de la visite de site obligatoire.</p>		
7.a	<ul style="list-style-type: none"> 4 paniers à usage général : utilisés avec le collecteur de pulvérisation rotatif du bas pour laver les béciers et divers équipements. 		
7.b	<ul style="list-style-type: none"> 4 couvre-paniers : utilisés avec un panier à usage général pour arrimer la verrerie/le plastique de type léger. 		
7.c	<ul style="list-style-type: none"> 12 collecteurs à tiges ou support à verrerie; avec 2, 8, 18, 32, 50 positions (à déterminer lors de la visite de site obligatoire) 		

7.d	<ul style="list-style-type: none"> 4 paniers de soutien pour supporter de grosses pièces de verrerie demeurent debout pendant le lavage et le séchage (ou support de type panier divisé) 2, 4, 8 sections 		
7.e	<ul style="list-style-type: none"> Support à collecteur à deux niveaux 		
7.f	<ul style="list-style-type: none"> 4 paniers à tubes d'essai et dispositifs de recouvrement 		
7.g	<ul style="list-style-type: none"> 3 tables de transfert de supports de lavage 		
7.h	<ul style="list-style-type: none"> 12 treillis protecteurs de verrerie 		
8	<p>POSE</p> <p>La pose et l'enlèvement des vieux lave-verreries <u>doit être effectué entre JEUDI - DIMANCHE SEULEMENT</u> à cause des exigences d'exploitation.</p>		
8.a	<ul style="list-style-type: none"> Démonter les lave-verreries existants et les transporter jusqu'à la zone d'envoi. 		
8.b	<ul style="list-style-type: none"> Avant le début de la pose, les surfaces, les membres et les dispositifs de fixation conviennent à la pose et à la fixation du travail. 		
8.c	<ul style="list-style-type: none"> Inspecter et vérifier si les services publics requis sont disponibles et aux bons endroits avant la pose des lave-verreries. 		
8.d	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner avec le personnel en mécanique et en électricité du CSCSHA l'emplacement, la taille et le type des services requis 		
8.e	<ul style="list-style-type: none"> La pose doit respecter les spécifications recommandées du fabricant : bien ajustée et au niveau approximatif ou exact des surfaces adjacentes 		
8.f	<ul style="list-style-type: none"> Fixer le lave-verrerie fixe à la structure du bâtiment comme requis pour le maintenir en place de façon permanente pour qu'il fonctionne adéquatement et sans vibrations qui causent des dommages, au bâtiment. 		
	<p>Pour remplacer les vieux lave-verreries, on créera une plus grande ouverture; donc, une PAROI MODULAIRE ou un SYSTÈME DE PANNEAUX est requis pour les espaces de division et de remplissage entre le côté propre et le côté sale.</p>		

8.g	<ul style="list-style-type: none"> • Système préfabriqué requis pour fournir une division le long de l'avant et de l'arrière des lave-verreries pour fermer les espaces (ou l'ouverture créée après l'enlèvement des vieux lave-verreries). 		
8.h	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des panneaux, des supports et des angles (trim angles) pour fournir une enceinte permanente avec fixation au mur et au plancher. 		
8.i	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces dissimulées, y compris la structure de soutien : acier inoxydable ou acier doux avec finition anti-corrosion et finition lisse sur les bords exposés des matériaux, y compris les trous et les découpes 		
8.j	<ul style="list-style-type: none"> • Une construction faite de panneaux en forme de boîte doit être en feuilles d'acier inoxydable d'au moins 1,2 mm d'épaisseur avec finition pour s'adapter aux lave-verreries. 		
8.k	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation – isoler les panneaux et les pièces au besoin pour s'assurer que les niveaux de bruit expérimentés par l'utilisateur ne dépassent pas 70 dB à 3 pieds au-dessus du plancher et à 3 pieds de l'équipement 		
9.	DÉMARRAGE		
9.a	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer les systèmes avant la démonstration pour assurer une fourniture adéquate des services et le fonctionnement adéquat des unités. Démontrer l'exécution réussie de deux cycles standard consécutifs. 		
9.b	<ul style="list-style-type: none"> • Tester et régler l'équipement conformément au protocole du CSCSHA. 		
9.c	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une trousse de démarrage, y compris une pompe pour distribuer le détergent et une tuyauterie de distribution. Le CSCSHA fournira les détergents et les produits chimiques. 		
10.	NETTOYAGE		
10.a	<ul style="list-style-type: none"> • Avant l'acceptation finale, nettoyer les surfaces sales et réparer ou remplacer les articles qui s'endommagent. 		
10.b	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever les débris et les autres déchets résultant de la pose de l'équipement. 		
11.	RÉGLAGE		
11.a	<ul style="list-style-type: none"> • Régler l'équipement et l'appareil posés pour s'assurer que leur rendement respecte les exigences spécifiées (une SOP D'ESSAI DE RÉSIDU de détergent et les matériaux requis pour l'essai de détergent pour verrerie seront fournis avant la pose). 		

11.b	<ul style="list-style-type: none"> Tester et régler les commandes et les dispositifs de sécurité. 		
12.	DÉMONSTRATION ET ESSAI		
12.a	<ul style="list-style-type: none"> Faire la démonstration et donner la formation au personnel de lavage du CSCSHA. 		
12.b	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une journée d'instruction sur le fonctionnement et la maintenance de chaque type d'équipement au personnel de lavage du CSCSHA. 		
13.	GARANTIE		
13.a	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une garantie écrite : au moins un an après la pose complète//performance substantielle; signée par le fabricant contre les défaillances qui se produisent pendant la période de garantie. La garantie doit comprendre la totalité des corrections, des réparations ou des pièces de rechange. 		
13.b	<ul style="list-style-type: none"> Maintenance : débutant à l'achèvement substantiel, fournir une maintenance complète de 12 mois effectuée par des techniciens qualifiés du fabricant du lave-verrière. La maintenance comprend : la maintenance préventive régulière, la réparation ou le remplacement des pièces usées ou défectueuses, le graissage, le nettoyage et le réglage comme requis pour le fonctionnement. Fournir les mêmes pièces et fournitures que celles utilisées pour la fabrication et la pose de l'équipement d'origine. 		
13.c	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer la maintenance pendant les heures normales de travail. Les heures d'accès normales au bâtiment sont de 0700 à 1800 heures du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. 		
13.d	<ul style="list-style-type: none"> Temps de réponse : délai de un jour de travail après avoir été avisé par le personnel du CSCSHA. 		

Solicitation No. - N° de l'invitation

6D063-132292/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

PHAC

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

WPG-3-36093

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg016

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

14	Confirmer votre engagement concernant : a) le démontage et le déplacement des lave-verreries existants; b) la livraison obligatoire des nouveaux lave-verreries au plus tard le 31 mars 2014; c) la pose obligatoire sur place au plus tard le 31 mars 2014.	Oui/Non : _____ La meilleure date de livraison offerte est _____ (ARC). La meilleure date de pose offerte est _____ (ARC).	
----	---	--	--

4) ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Supprimer : Au complet

Insérer : La base de paiement suivante

Si le fournisseur remplit de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, il sera payé un prix ferme, comme spécifié ci-dessous. Les taxes applicables sont en sus et doivent être distinctes sur n'importe quelle facture résultante le cas échéant.

Les prix ci-dessous doivent être fermes, y compris tous les frais associés à la fourniture de l'exigence conformément à l'annexe A – Matrice de conformité, destination FAB, au Centre scientifique canadien de santé humaine et animale, 1015, Arlington Street, à Winnipeg, Manitoba (Canada).

Item	Description	Quant	Prix unitaire	Unité de distri.	Prix calculé
1	LAVE VERRERIE DE LABORATOIRE - Conformément à l'exigence à l'annexe A, y compris la matrice de conformité.	2	\$	Chaque	\$
2	Démontage et déplacement des 3 lave verreries existants <u>Le prix de lot comprend :</u> Tous les frais de transport, y compris les frais de livraison et de déchargement, la pose, la formation et le déplacement.	3	\$	Chaque	\$
SOUS-TOTAL					\$
Taxes applicables					\$
TOTAL					\$

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS ET MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES